



Allocation d'adulte handicapé et préavis de saisie

Par Visiteur

Je viens de recevoir un préavis de saisie sur mon allocation d'adulte handicapé seul revenu.
La saisie est-elle possible ? Comment cela se passe-t-il
dans l'attente de votre réponse, Sincères salutations.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je viens de recevoir un préavis de saisie sur mon allocation d'adulte handicapé seul revenu.
Quelle est la nature de dette pour laquelle vous êtes saisi?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour, cela s'intitule recours du fond de garantie article 70611 du code de procédure pénale on me demande le règlement d'une amende leur adresse et service de recouvrement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Malheureusement oui dans ce cas votre allocation peut être saisie afin de réparer le dommage causé à la victime.
Cependant si vous réglez l'amende la procédure de mise en recouvrement ne se fera pas.

cordialement